

RaetsMarine et Amlin Corporate Insurance signent un contrat d'agence de souscription

Rotterdam, Lundi 21 décembre 2009 - Aujourd'hui, RaetsMarine et Amlin Corporation Insurance annoncent la signature d'un nouveau contrat d'agence de souscription, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2010.

Ce nouveau contrat offrira aux deux compagnies l'occasion de renforcer leurs positions d'acteurs de qualité dans les assurances maritimes. Amlin et RaetsMarine ont déjà une longue histoire ensemble. En effet Amlin Corporate Insurance a été le porteur des risques de RaetsMarine de 2002 à 2008. Cette alliance intervient à la suite de pourparlers entre RaetsMarine et Swiss Re ayant conduit à la décision de mettre fin à leur collaboration, du fait de la réévaluation des stratégies.

Avec le présent contrat, Amlin Corporate Insurance sera à partir du 1^{er} janvier 2010 le porteur de risque pour tous les contrats de RaetsMarine prenant effet à partir de cette date dans toute la gamme de produits. RaetsMarine mettra en œuvre sa propre stratégie, et fonctionnera indépendamment dans le cadre posé par les directives de souscription et les limites convenues avec Amlin Corporate Insurance.

« L'alliance avec Amlin nous met dans une excellente position pour proposer à nos clients un ensemble d'assurances maritimes à un seul guichet, assurant un service complet », explique Folkert Strengholt, Directeur Général de RaetsMarine. « Elle nous aidera à remplir notre mission : devenir un spécialiste et un acteur de niche faisant autorité comme fournisseur d'assurances maritime de toutes sortes. »

Patrice Coene, CEO d'Amlin Corporate Insurance, souligne l'importance du nouveau contrat. « Nous sommes heureux de renouer avec cette collaboration de longue date avec RaetsMarine et de pouvoir développer nos activités par l'intermédiaire d'un partenaire aussi professionnel et spécialisé. Le contrat signé avec RaetsMarine a une valeur stratégique, il servira de plateforme pour la croissance future. »

Note pour les rédactions, ne pas publier :

1. Pour plus d'information :
Folkert Strengholt, Directeur Général de RaetsMarine
Tél. + 31 10 242 5000
Courriel : f.strengholt@raetsmarine.com
www.raetsmarine.com

Marijke van Balen, communications Amlin Corporate Insurance
Tél. +31 20 503 1443
marijke.vanbalen@aci.amlin.com
www.amlin.com/aci

2. RaetsMarine, créé en 1993, est un agent de souscription d'assurances maritimes spécialisé et actif sur des niches, proposant des solutions à guichet unique assurant des services complets, dans le domaine de la responsabilité (propriétaires et affréteurs), des dommages matériels (cargaison et corps), et du transport multimodal, ports et logistique (responsabilité et équipements des opérateurs multimodaux). Tous les produits sont

développés par RaetsMarine, et toutes les activités de marketing, distribution, administration, sondages sur les conditions, évaluations de risque, et traitement des sinistres sont assurées par RaetsMarine. Sur l'ensemble de 2009, l'encaissement de primes de RaetsMarine, par l'intermédiaire d'un réseau de distribution de plus de 450 courtiers en assurances dans le monde entier, atteindra 80 millions de dollars américains. Le siège social de RaetsMarine est à Rotterdam, Pays-Bas. Par ailleurs, il a des succursales à Paris, Londres et Singapour. RaetsMarine emploie 105 personnes dans le monde entier.

3. Amlin Corporate Insurance (« ACI ») est un assureur au service des entreprises grandes et moyennes, avec des activités aux Pays-Bas, en Belgique et en France. Il occupe une solide position dans les assurances maritimes internationales. Les encaissements de prime d'ACI atteignaient 763 millions d'euros fin 2008. ACI jouit d'une notation « A- » (Stable) de Standard & Poor's et « A- » (Positive) de FitchRatings. ACI est une filiale à 100% du groupe Amlin plc.

Amlin plc est un assureur indépendant de premier ordre, actif au Lloyds, Royaume-Uni, sur des marchés d'Europe continentale et aux Bermudes. Il est spécialisé dans les assurances aux entreprises commerciales, couvrant une large palette de risques, ce qui comprend l'aviation et les IARD internationales et maritimes. Il fournit également une protection de réassurance à d'autres compagnies d'assurance dans le monde entier. Société cotée membre de l'indice FTSE-250, Amlin est propriétaire à 100 % de sa capacité dans le Lloyd's, d'un montant de 825 millions de livres sterling, entièrement souscrit par l'intermédiaire de Syndicate 2001. Syndicate 2001 jouit d'une notation élevée, « A+ » (Supérieur) d'AM Best et « A1 » (Stable) de Moody's. En 2005, la société a créé Amlin Bermuda Ltd, une compagnie de réassurance dont la capitalisation atteint 1 milliard de dollars américains. Amlin a également lancé des activités à Singapour (en 2007), et dans l'Illinois aux USA (en 2008) pour desservir les clients régionaux et locaux. En novembre 2008, il a acquis Anglo French Underwriters, le plus grand détenteur de pouvoirs de souscription pour Lloyd's en France. En juillet 2009, Amlin a repris Fortis Corporate Insurance N.V. (renommée depuis Amlin Corporate Insurance).